



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 106161

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur la nécessité de maintenir, de moderniser et de développer les services publics en milieu rural. Leur rôle est essentiel pour permettre d'assurer la solidarité entre les territoires et un même niveau de présence des services publics. Il lui cite le cas de La Poste qui a enregistré 577 millions d'euros de bénéfices en 2005 et qui continue à supprimer ou à réduire de nombreux services en milieu rural. Il lui demande donc quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour que les services publics en général et les services postaux en particulier soient maintenus et développés dans le souci d'un aménagement harmonieux du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106161

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10481